



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-16

BD

Envoyé en préfecture le 05/06/2023

Reçu en préfecture le 05/06/2023

Publié le

ID : 038-213804768-20230524-2023_16-DE



Séance du 24/05/2023

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 13

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BACHER Bruno, Mme BOUCHON Céline, Mme BOUCHON Sylvie, Mme DELORME Severine, M. DURANTON Bertrand, Mme GENIN Chantal, M. HUTHER Fabrice, M. JOURDAN Jérôme, Mme MATHIEU Emilie, Mme SCHULTZ Laurence, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, M. THIVOLET Daniel

Procuration(s) :

M. QUEMIN Denis donne pouvoir à M. SEIGLE Didier

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. QUEMIN Denis

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BACHER Bruno

Date de convocation
16/05/2023

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES DE L'ISERE POUR LE LOCAL TECHNIQUE ET MAISON DES ASSOCIATIONS

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J..

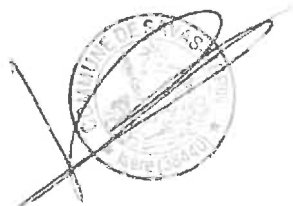
et publication du :

..J..

Dans le cadre de la création d'un local technique et d'une maison des associations près du stade de Mépin, suite aux échanges lors du conseil du 17 décembre 2022 et à l'accord pour lancer une étude sur ce projet,

Afin de poursuivre le travail engagé, il serait utile de démarcher auprès du Département pour l'obtention d'une aide à l'investissement.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité des présents, autorise monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette demande de subvention.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Savas-Mépin
Le Maire, Bertrand DURANTON